

Une main tendue pour une deuxième chance

C'est un lieu pas comme les autres, pour des gamins pas comme les autres. Le Centre Éducatif Fermé de Mulhouse a vocation à prendre en charge des mineurs délinquants, parfois multirécidivistes. Une alternative à la prison, pour repartir dans la vie du bon pied.

Trafic de drogue. Tentative d'homicide. Acte de barbarie. Vol. Viol. Ou encore, participation à des actes terroristes. « Ils ne sont pas là parce qu'ils ont volé une cerise à la supérette du coin. Ce sont des dossiers lourds », dit d'emblée Marie-Pierre Clerc. La directrice du Centre Éducatif Fermé (CEF) de Mulhouse n'y va pas par quatre chemins. Si ces jeunes sont ici, c'est qu'ils ont commis quelque chose de grave. Adultes, ils auraient pu encourir une peine de trois ans de prison, ou plus. Mais ils ont tous entre 16 et 18 ans, et relèvent donc de la justice des mineurs.

Ils sont tous là par décision d'un magistrat (juge pour enfants, juge d'instruction...). Placés sous contrôle judiciaire, ou en sursis avec mise à l'épreuve. Certains sortent de prison et sont là pour une période de transition. Pour d'autres, la mise en CEF est vue comme une alternative à la détention. Avec les mêmes objectifs : « réapprendre à vivre ensemble, se confronter à l'autorité, préparer un projet de vie pour la sortie », explique Marie-Pierre Clerc.

A Saverne aussi

L'Alsace dispose de deux Centres Éducatifs Fermés, d'une capacité d'accueil de douze jeunes (que des garçons). L'un à Saverne, qui accueille des 13-15 ans. Et l'autre dans la cité du Bollwerk, pour les 16-18 ans. Évoqué pour la première fois en 2006, dans la foulée de la loi Perben alors Garde des Sceaux, le CEF de Mulhouse a dû faire face à un certain nombre d'oppositions, de la part de riverains. Il a finalement trouvé sa place au milieu d'une plaine sportive, entre un terrain de rugby et deux terrains de foot. A un jet de



Le Centre Éducatif Fermé de Mulhouse a été inauguré en 2008, à côté du quartier Fonderie.



Le centre dispose d'ateliers ferronnerie et menuiserie. L'objectif des moniteurs est que les jeunes reprennent confiance en eux.



Marie-Pierre Clerc, directrice du CEF.

pierre du quartier de la Fonderie.

Les jeunes envoyés dans des CEF ne sont pas forcément originaires du secteur. « Il peuvent venir de toute la France. Et sont parfois éloignés de chez eux pour les protéger. Par exemple, pour un ado impliqué dans des affaires de drogue, mieux vaut l'extraire de cet environnement néfaste pour lui », souligne Marie-Pierre Clerc.

Adolescents incandescents

Au quotidien, la directrice et la douzaine d'éducateurs du centre côtoient « des gamins à fleur de peau, qui vivent dans l'immédiateté et n'ont aucune tolérance à la frustration ». Le lieu est d'abord et avant tout une école de la patience et du respect. Des autres, de soi. Avec des codes à (ré)apprendre en huit mois, en moyenne, rarement plus qu'un an. Avec l'accord du juge, certains ont parfois l'autorisation de rentrer chez eux, un week-end de temps à autre. Mais la grande majorité du temps, ils sont hébergés sur place, chacun disposant d'une chambre individuelle.

Une spécificité française

En France, la juridiction relative à l'enfance délinquante s'appuie sur l'ordonnance du 2 février 1945, dont voici un extrait : « Tous les mineurs jusqu'à l'âge de 18 ans auxquels est imputée une infraction à la loi pénale ne seront déferés qu'aux juridictions pour enfants. Ils ne pourront faire l'objet que de mesures de protection, d'éducation ou de réforme, en vertu d'un régime d'irresponsabilité pénale qui n'est susceptible de dérogation qu'à titre exceptionnel ». Autrement dit, la société a un devoir d'éducation et d'insertion pour les mineurs. Peut-être inspirée par la célèbre formule attribuée à Victor Hugo (« ouvrez une école, vous fermez une prison »), la France est le pays du monde qui a la justice des mineurs la plus développée. Cette politique d'alternative à la prison a naturellement un coût : douze adultes (pour douze jeunes) travaillent au CEF de Mulhouse, dont le budget annuel tourne autour d'1,5 million d'euros. Il en va de même pour les 51 Centres Éducatifs Fermés ailleurs en France. La ministre de la Justice Nicole Belloubet a d'ailleurs annoncé l'année dernière l'ouverture de 20 nouveaux CEF d'ici 5 ans. Aucun n'est prévu en Alsace.

Du personnel est présent 24h/24. Au CEF, la journée type démarre par un réveil à 7h, puis par un petit déjeuner pris en

commun. « Les jeunes sont répartis en petits groupes. Il y a des ateliers de menuiserie ou de ferronnerie, pour découvrir les métiers



Un mini salle de classe, pour des cours adaptés.

Deux films à voir (ou à revoir) :

- **La tête haute** (2014) avec Catherine Deneuve, Benoît Magimel et Rod Paradot. *Le parcours chaotique d'un jeune, qu'une juge pour enfants et un éducateur tentent inlassablement de sauver.*
- **Shérazade** (2018) avec Dylan Robert et Kenza Fortas. *Zachary, 17 ans, sort de prison. Rejeté par sa mère, il traîne dans les quartiers Nord de Marseille. C'est là qu'il rencontre Shérazade. C'est auprès d'elle qu'il apprend le respect de soi-même et des autres.*

du bois ou du métal. Et aussi, des ateliers de sport », détaille Eric Fuelleringer, chef de service éducatif. Le cuisinier est chaque jour accompagné d'un ou deux « commis » pour la préparation des repas. Un psychologue est également présent pour renforcer l'équipe. Le centre dispose enfin d'une petite salle de classe : un instituteur vient y donner des cours pour deux ou trois élèves en même temps. « Les jeunes sont pour la plupart en décrochage scolaire », note Marie-Pierre Clerc, « l'enseignant axe surtout sur les fondamentaux ». En n'hésitant pas à s'inspirer des pédagogies alternatives (méthodes Freinet ou Montessori, par exemple).

Une parenthèse

Dans certains cas, des adolescents suivent des cours dans des lycées du secteur. Une manière de préparer la sortie. Remettre ces gamins dans le droit chemin : peu importe si la formule peut paraître un peu « bateau », c'est bien l'objectif visé de ces CEF. Un dispositif qui, certes, coûte relativement cher (voir encadré), « mais qui donne de bons résultats », défend Marie-Pierre Clerc. Laquelle se base sur le taux de récidive, inférieur pour les ados qui bénéficient de ces alternatives à la prison. Même si



Eric Fuelleringer, chef de service éducatif.

cette réussite reste difficile à quantifier, dans un contexte de hausse généralisée de la délinquance juvénile, y compris féminine.

Et puis, Mulhouse a vocation à ne rester qu'une parenthèse, une étape dans la vie de ces adolescents aux parcours cabossés. Pour les éducateurs, le but est de faire prendre conscience de la chance de bénéficier d'un tel suivi.

Certains jeunes saisissent cette main tendue, en passant leur bac à la sortie, en commençant un apprentissage ou en brillant dans des sports découverts grâce aux éducateurs du centre. Et ressortent avec des repères nouveaux. Pour entrer de plain-pied dans la vie d'après.

G. T.

« Pas une prison pour enfants »

Même s'ils sont là par la volonté d'un juge, ce n'est pas une peine que les jeunes purgent au Centre Éducatif Fermé. « Des prisons pour enfants, ça existe : on appelle cela les EPM (Ndlr : établissements pénitentiaires pour mineurs). Tandis que le CEF est un dispositif qui relève de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, ou PJJ », explique Marie-Pierre Clerc. Le CEF de Mulhouse dépend de l'association Arsea, organisme impliqué notamment dans la protection de l'enfance en Alsace.